

Femmes prêtres : répéter un argument erroné n'en fait pas une vérité

Christine Pedotti 11 Juin 2018

[Ordination des femmes](#)REPORTAGE



Il doit encore y avoir quelques marais aux abords du Vatican. Et gageons qu'ils sont peuplés de mouches qui piquent. Ce détail peu connu explique sans doute la tribune publiée le 30 mai par le futur cardinal Ladaria, actuel préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Mgr Ladaria, donc, a considéré qu'il y avait urgence à rappeler que la lettre apostolique *Ordinatio sacerdotalis*, due à Jean-Paul II en 1994 – laquelle confirmait *Inter insigniores*, déclaration publiée par Paul VI en 1976 – était bien toujours d'actualité. Il a même précisé qu'elle l'était « pour toujours », ainsi que le pontife polonais l'avait énoncé.

Que cachent tous ces mots latins, de quoi s'agit-il ? De l'impossibilité dans laquelle l'Église catholique prétend être de pouvoir ordonner prêtres des femmes. En effet, le texte de Jean-Paul II est très clair sur ce point. Je résume : « *En fait, on voudrait bien, mais on ne peut point* », ou plus exactement : « *Même si on voulait, on ne pourrait pas parce que Dieu lui-même ne veut pas.* » Et voilà comment, il y a presque vingt-cinq ans, on a tenté de liquider la question. Sauf que, visiblement, ça n'a pas suffi. Les gens sont comme ça : on a beau leur dire que c'est Dieu qui a décidé, ils discutent encore. Alors, on répète, encore et encore, espérant qu'enfin la discussion s'arrêtera et qu'on pourra continuer comme avant, comme toujours.

Bien sûr, la tribune de Ladaria a eu exactement l'effet inverse de celui escompté. Mais ce qui est dramatique dans le texte du préfet, c'est l'indigence des arguments. Et quand c'est la suprême autorité théologique de l'Église catholique qui les énonce, ça inquiète. La démonstration est la suivante : Jésus n'ayant pas choisi de femmes alors qu'il aurait pu le faire, l'Église ne peut pas contredire son choix. Mettons ! Mais l'argument est valide si on peut affirmer que Jésus a choisi des prêtres. Or, non seulement rien ne permet de l'affirmer, mais tout prouve le contraire.

Dans l'intégralité du Nouveau Testament, les seuls prêtres sont le grand prêtre de Jérusalem et les prêtres du Temple, les prêtres de Zeus et Jésus, nouveau grand prêtre dans la Lettre aux

Hébreux. Les premiers prêtres apparaissent à la fin du IIe siècle quand les premières Églises s'organisent ; toutes les études historiques sont unanimement d'accord sur ce point.

On arguera que les Douze étaient exclusivement des hommes. C'est exact. Mais il est tout aussi certain que Jésus les a choisis non pour constituer la base d'un clergé mais pour qu'ils soient la souche renouvelée du peuple. Ils sont douze comme les fils de Jacob à l'origine des douze tribus qui forment le peuple d'Israël. Sinon, Jésus a choisi d'être entouré de femmes et d'hommes, et ce sont les femmes qui sont les premières témoins de la Résurrection, chargées de l'annoncer aux autres disciples.

Le préfet Ladaria peut bien répéter en boucle les mêmes arguments ; aujourd'hui, le bon peuple sait lire et le Nouveau Testament est en vente libre. Le constat est sans appel : le clergé exclusivement masculin est une tradition très ancienne et, à ce titre, respectable, mais elle remonte à l'Église, pas à Jésus. Et ce que l'Église a décidé, l'Église peut le modifier.

Christine PEDOTTI

Photo : [ECDQ](#) (CC BY 2.0)